Compte-rendu de réunion

Groupe de Travail Mutualisation

7 octobre 2009

Lieu : MTD

Présents	**Organisme**
Marie Terrier	CG34
Laurent Pigache	CG30 – responsable du GT Mutualisation
Hervé Soulié	CR LR
Christian Brunetti	Ville de Sète
Yves Jazeron	SDIS34
Philippe Petit-Hugon	Président SIG L-R
Silvan Coste	SIG L-R
Excusés	**Organisme**
Laurent Blum	CCRVV
Emilie Scherer	PONT Entente
Romain Buchaud	CRIGE PACA
Florian Deruette	EID
Jean-Marie Petiau	Ecosys
Patrice Moulin	SDIS30
Maurice Nadal	DRAF L-R
Jerome Legrand	CG48

Rédacteur : Silvan Coste
Validé par le responsable de groupe : oui
Diffusion :
Version provisoire : Philippe Petit-Hugon, Laurent Pigache
Version validée : Tous membres du GT

Ordre du jour

- ✓ SCAN 25 et 100
  - Résultats des négociations avec l'IGN
  - Avis sur la convention SCAN 25
  - Proposition de l'IGN sur le SCAN 100 : Opportunité de conserver le projet ?
  - Modalités de diffusion des données

- ✓ Base de donnée adresse
  - Si nécessaire : Compte-rendu de l'atelier adresse du 9 juillet 2009
  - Approche technique et retour d'expérience (Christian Brunetti)
  - Montage du projet de mutualisation : plan d'action

1. Préambule

Un tour de table des personnes présentes est réalisé. Laurent Pigache remarque que bien qu'il soit intéressant de voir toujours de nouvelles personnes lors des réunions du groupe de travail mutualisation cela ne facilite pas le travail collectif. On retrouve rarement les mêmes personnes entre deux réunions, 35 personnes sont inscrites dans les listes de diffusion du groupe de travail mais le nombre de personnes assistant aux réunions avoisine plutôt les 7/8.

Dans un second temps Laurent Pigache rappelle le processus qui a mené aux deux projets de mutualisation sur lesquels le groupe va travailler.

2. SCAN 25 et 100

RESULTATS DES NEGOCIATIONS AVEC L'IGN – ACQUISITION SCAN 100

Sur le SCAN 25 ce qui avait été demandé a été retenu dans la convention entre l'IGN et SIG L-R. La discussion porte sur le SCAN 100, en effet le tarif annoncé dans le dossier FEDER de 28 000 € correspond à une licence multi-utilisateurs, dont les bénéficiaires seraient assez larges mais ne comprend pas tous les services publics et para-publics comme cela sera le cas pour le SCAN25. ce qui implique que :

- Certains organismes auront droit au SCAN25 mais pas au SCAN100

- SIG L-R devra vérifier pour chaque demande à quoi l'organisme à droit…

Le but de la négociation avec l'IGN était d'obtenir une licence étendue pour le tarif annoncé. Pour l'instant l'IGN reste sur sa position, la licence étendue sans les mises à jour est proposée à 55 000 €.

La préconisation du groupe de travail est de refuser cette acquisition en dehors d'une licence étendue (ou équivalent) pour le montant de licence prévu au budget (28 000 €).

Soit l'IGN changera d'avis avant la fin de l'année suite à son séminaire commercial (L. Pigache est mandaté pour contacter directement le directeur commercial adjoint de l'IGN afin d'appuyer cette

éventualité), soit l'argent sera basculé sur une autre ligne du programme d'action en fonction des besoins (base adresse…).

AVIS SUR LA CONVENTION SCAN 25

Un ensemble de modifications sont proposées concernant la convention :

- Les licenciés doivent comprendre tous les organismes publics ET para-publics ayant une mission de service public (EID, SAFER...)
- La vérification d'aptitude devra se faire dans un délai d'un mois compte-tenu de l'emprise territoriale importante
- L'échéancier de paiement doit s'appuyer sur les trois phases de recette (recette technique, VA, VSR)

Les autres modifications n'ont pour but que de clarifier les conditions de la convention.

Il faudra être vigilant d'un point de vue comptable sur le problème suivant : les mises à jours du SCAN 25 se font sur 3 ans, le dernier versement aura donc lieu fin 2011 / début 2012 (dans l'optique d'une signature de la convention novembre 2009) alors que le dossier FEDER ne porte que sur 2 ans à compter du 1er janvier 2009. une solution comptable devra être trouvée.

Le groupe de travail propose au conseil d'administration de voter la signature de la convention avec les modifications apportées et de désigner les distributeurs du SCAN autres que SIG L-R.

3. Adresse

Une introduction de ce second projet est effectué en résumant l'atelier sur la base adresse qui a eu lieu le 9 juillet 2009 à la communauté d'agglomération de Montpellier. Document en ligne sur le site de SIG L-R
http://www.siglr.org/document.php?project=siglr&locale=fr&pagendx=50&txt_page=&txt_opened=304#304

L'ébauche de projet consiste à acquérir auprès de l'IGN une BD adresse V2 et de lancer une dynamique de mutualisation permettant l'alimentation / amélioration de la base par les collectivités de la région Languedoc-Roussillon. SIG L-R serait l'interlocuteur auprès de l'IGN et l'animateur auprès des collectivités. Le but du groupe de travail est de formaliser financièrement et techniquement ce projet.

ASPECTS BUDGETAIRES

Comme cela avait été pré-figuré lors de l'atelier, il est préconisé le montage financier suivant :

- SIG L-R au travers du Fond FEDER : 1/3
- Subventions des collectivités de la région : 1/3
- Valorisation des mises à jour des utilisateurs par l'IGN : 1/3

Cette répartition devra s'affiner par la suite. Pierre Laulier de l'IGN s'est montré très intéressé par ce projet et la répartition ne lui a pas paru choquante.

On comprend toutefois qu'il est nécessaire de trouver des financements. La piste 1 sont les agglomérations, en effet elles sont très intéressées par les données d'adressage et n'ont pas participé aux deux derniers tour de table de SIG L-R. De plus de l'avis du président il est primordial de montrer que ce ne sont pas toujours les mêmes qui financent les projets de mutualisation, et que, puisque tout le monde en profite il est pertinent que tout le monde participe. Il n'est pas exclu toutefois dans un second temps de chercher des financement du côté des départements ou des organismes régionaux.

Un de freins concernant les agglomérations peut venir du fait qu'un certains nombres sont déjà équipées en base adresse V2 (Hérault Méditerranée, Bassin de Thau, Béziers agglomération).

ASPECTS TECHNIQUES

Marie Terrier rappelle que Thierry Poncelin n'a pas répondu à certaines questions qu'il avait laissé en suspend lors de l'atelier sur le code hexavia et la norme postale. Il sera relancé par Silvan à ce sujet.

Suite à l'atelier du 9 juillet Christian Brunetti a engagé des démarches avec l'IGN pour obtenir les dernières versions des données adresse et présenter ses travaux sur le filaire et l'adresse. Il a, dans le cadre de ses travaux, développé (en collaboration avec Laurent Blum) sous l'outil veremap un module de saisie des points adresse à destination du personnel de mairie.

Un cours exposé de C. Brunetti nous montre que sa base interne et la BD adresse peuvent s'enrichir l'une l'autre en terme de contenu. En quelques mots : la BD adresse ne gère pas l'identifiant de la parcelle alors que c'est un besoin primordial des mairies, les délais de mises à jour sont assez élevés puisque les informations passent de la commune à la DGI puis à l'IGN. La base peut-être enrichie par les informations du RIL (Répertoire d'immeubles localisés) grâce au code Rivoli.

Sa proposition est de réaliser sur le serveur Veremap de l'association SIG L-R une maquette du même outil.

STRATEGIE D'ACTION

Si l'on souhaite monter un projet de mutualisation et de co-production autour de la BD adresse de l'IGN comme cela a été plébiscité lors de l'atelier il convient d'agir :

- Sur les SDIS qui pourraient suivre l'exemple des SDIS 30 et 34. Comme les SDIS 11, 48 et 66 ne sont pas coutumiers des animations de SIG L-R, l'entente sera sollicitée pour appuyer cette initiative.
- Sur les agglomérations, les communautés de communes et les grandes villes, SIG L-R possède des réseaux vers ces acteurs, les conseil généraux peuvent également servir de relais.

Une fois ces acteurs informés un atelier technique devra être organisé portant deux objectifs :

1. Faire adhérer des interco au projet (financièrement et techniquement)
2. Montrer à l'IGN les données récupérables dans le cadre de ce projet

RELEVE DES TACHES

- Compiler le fichier de contact de SIG L-R sur les cibles identifiées, l'enrichir si possible avec les agglomérations de l'Aude et les villes. → Laurent P. et Silvan

- Faire une fiche de présentation du projet. → Silvan

- Installer la maquette sur le serveur veremap de SIG L-R (demander l'accord à Olivier Gayte – Veremes) → Christian B, Laurent B. et Silvan.

- Faire la demande à l'Ign d'obtenir les données de la BD adresse V2 sur l'ensemble de la région. → L.Pigache

- Demander aux SDIS 30 et 34 une copie de leurs conventions d'échange de donnée avec l'IGN. → Silvan